

Le CLIC assure des permanences dans les cantons ci-dessous :

SAINT-LÔ
40, rue du Belle
de 10h à 12h et de 14h à 17h
du lundi au vendredi,
sur RDV mercredi et vendredi
après-midi

ST-JEAN-DE-DAVE
A la Mairie
de 10h45 à 12h15
les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois.

SAINT-CLAIR-SUR-ELLE
• A la Mairie de Cerisy-la-Forêt
de 9h00 à 10h30 le 1^{er} vendredi du mois
• A la Mairie de St-Clair-Sur-Elle
de 10h30 à 12h00
le 3^{ème} mardi du mois

MARIGNY
A la Communauté de Communes
de 10h45 à 12h15
les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.



CANISY
• A la Mairie de Canisy
le 1^{er} jeudi du mois
de 10h30 à 12h00
• A la salle de réunion
du Presbytère de St-Samson de Bontossé
le 3^{ème} jeudi du mois de 10h30 à 12h00

TORIGNI-SUR-VIRE
A la Communauté de Communes
de 10h45 à 12h15
les 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois.

PERCY
A la Mairie
de 9h00 à 10h30
les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois.

TESSY-SUR-VIRE
A la Mairie
de 10h45 à 12h15
les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois.

**Vous êtes retraité
ou en situation de handicap...**

Le **CLIC** vous **accueille**, vous **informe**
et vous **accompagne** dans vos démarches.

○ l'accès aux droits
et aides possibles



○ la préparation à
l'entrée en établissement



○ les services
de maintien
à domicile



○ aides techniques,
téléalarme, transport,
portage des repas...



○ les loisirs



○ l'écoute des familles



Le **CLIC** est au service des professionnels
et des bénévoles de la santé et du social.